

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 13–15 février 2012**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2012/6-C/Add.1**

16 janvier 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

\*\* Département des opérations

## CONTEXTE

1. Le Secrétariat se félicite de cette évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim. Si enrayer la faim qui se perpétue est une obligation nationale pour les gouvernements, le PAM est pour sa part chargé d'établir de nouveaux partenariats, de créer de nouvelles possibilités et de rechercher des stratégies à long terme pour veiller à ce qu'aucun groupe vulnérable – et en particulier les femmes et les enfants – ne souffre de la faim. Les priorités et les mesures arrêtées pour venir compléter les programmes nationaux amélioreront la cohérence des politiques nationales touchant la sécurité alimentaire.
2. Le rapport d'évaluation prend acte de nombre des problèmes qui se posent à l'heure d'élaborer des politiques et des stratégies et de choisir les bons outils pour fournir une assistance alimentaire. La gamme élargie des instruments du PAM englobe, outre les expéditions de denrées alimentaires en vrac financées par des donateurs, des transferts monétaires et des bons, de nouveaux produits alimentaires et des programmes d'achats locaux.
3. En 2010, le PAM a créé, au sein du Bureau de la Directrice exécutive, une unité dont le rôle est de définir et de promouvoir des solutions au problème de la faim qui se perpétue, moyennant des activités appuyées par une aide alimentaire, menées en partenariat avec les gouvernements, les communautés et d'autres acteurs du développement.
4. Le tableau ci-après présente les réponses de la direction et les mesures prises pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<b>Recommandation d'ordre général</b>			
<p><b>Le PAM devrait traiter le problème de la faim de manière globale, en intégrant les solutions qui visent le court terme et le long terme.</b> Il est possible d'utiliser un modèle global incorporant des solutions au problème de la faim à court terme et à long terme, et intégrant les activités de santé et de nutrition maternelles et infantiles, l'alimentation scolaire et les activités Vivres contre travail et Vivres pour la création d'avoirs, pour dialoguer avec les bénéficiaires, les non-bénéficiaires, les partenaires, la société civile, les gouvernements et les donateurs.</p>	<p>Bureau pour les solutions au problème de la faim/Département des opérations/Division des politiques, de la planification et des stratégies/Département des relations extérieures</p> <p>Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle/Département des opérations</p> <p>Bureaux de pays/bureaux régionaux</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM, qui dispose d'une gamme de plus en plus importante de programmes et de moyens d'action, évolue vers une programmation intégrée. L'intégration de la programmation du PAM ne se cantonne pas à des interventions spécifiques, mais harmonise les efforts déployés par le PAM à l'appui des priorités, des stratégies et des plans d'investissement pilotés par les pays.</p> <p>Le PAM fait figurer les questions liées à la faim et à la nutrition à l'ordre du jour des collectivités, des pays, des régions et de la communauté internationale, et il accroît sa participation aux plans nationaux de lutte contre la faim, aux systèmes relevant de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, aux partenariats entre les secteurs public et privé et aux politiques et programmes d'action régionaux et intergouvernementaux de lutte contre la faim. On constate une tendance globale à l'accroissement du nombre de stratégies intégrées, plurisectorielles et pilotées par les pays pour s'attaquer au problème de la faim.</p> <p>Avec ses partenaires, le PAM continuera d'encourager les gouvernements et les organes intergouvernementaux et de les aider à définir des plans d'investissement intégrés qui abordent le problème de la faim sous tous ses angles, et il continuera d'élaborer des approches-programmes à l'appui des plans pilotés par les pays.</p> <p>Chaque bureau de pays doit établir une stratégie globale à l'appui des priorités nationales et des plans d'investissement pris en main par le pays; cette stratégie doit reposer sur une analyse exhaustive du problème de la faim sur le court et le long terme et de l'avantage comparatif du PAM dans chaque contexte national.</p>	<p>En cours</p> <p>En continu, conformément aux cycles des programmes</p>

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PÉRPÉTUATION DE LA FAIM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1: Le PAM devrait s'assurer que les personnes exposées à la faim participent activement au choix, à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des solutions au problème de la faim qui les concernent.</b> Il ressort des études de cas réalisées que le problème de la faim qui se perpétue est compris différemment par le PAM, les gouvernements et les personnes vulnérables. Il est impératif d'établir des partenariats avec la société civile là où les personnes les plus exposées à la faim prennent activement part à la conception de solutions, pour que des interventions adéquates puissent être mises au point.</p>	<p>Département des opérations, à l'appui des bureaux régionaux et des bureaux de pays</p> <p>Division des programmes du Département des opérations</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM est déterminé à faire participer davantage les partenaires nationaux à la conception et à la mise en œuvre de solutions au problème de la faim. La société civile et les communautés locales doivent incontestablement être prises en considération au moment de la conception des programmes, car les solutions au problème de la faim sont habituellement mises en œuvre, gérées et supervisées au niveau des communautés par les dirigeants de la société civile locale.</p> <p>Les documents concernant les stratégies de pays, les programmes de pays et les interventions prolongées de secours et de redressement ainsi que les rapports sur les distributions comporteront une analyse de la capacité du pays concerné de concevoir et de gérer des solutions au problème de la faim. Selon qu'il sera utile, les programmes prévoient des activités visant à renforcer les capacités nationales qui appuieront et renforceront les solutions locales au problème de la faim.</p> <p>Le PAM fera parvenir aux bureaux de pays un ensemble d'outils devant leur permettre d'assurer le renforcement des capacités, afin qu'ils puissent répertorier les lacunes liées aux capacités et concevoir des interventions fondées sur une évaluation menée en collaboration avec les parties prenantes, y compris les gouvernements et les donateurs.</p> <p>Le Manuel relatif à l'assistance alimentaire au service de la création d'avoirs a été mis à disposition pour aider les bureaux de pays à veiller à ce que les communautés participent à la planification et à la mise en œuvre d'activités visant à créer des avoirs.</p>	<p>En cours</p> <p>Juin 2012</p> <p>Juillet 2011</p>

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 2: Le PAM devrait adopter vis-à-vis de la faim une approche fondée sur le cycle de vie.</b> Le PAM a un avantage comparatif, car il peut s'attaquer au problème de la faim sous plusieurs angles. La santé et la nutrition maternelles et infantiles, l'alimentation scolaire et les activités Vivres contre travail et Vivres pour la création d'avoires devraient être conçues de manière à se compléter entre elles et à venir compléter d'autres solutions au problème de la faim. Un cadre permettant de comprendre les points d'intervention essentiels tout au long du cycle de vie dans le domaine de la faim qui se perpétue pourrait aider les bureaux de pays du PAM à mieux suivre les effets de leurs interventions.</p>	<p>Bureau pour les solutions au problème de la faim, en collaboration avec le Département des opérations et la Division des politiques, de la planification et des stratégies, à l'appui des bureaux de pays/bureaux régionaux</p> <p>Département des opérations/Division des politiques, de la planification et des stratégies</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Les interventions du PAM sont mieux adaptées et plus efficaces quand elles sont bien ciblées et reposent sur des évaluations des besoins. Dans les cas où il ressort de cette évaluation que les interventions devraient être intégrées pour aider une population vulnérable, le PAM redoublera d'efforts pour faire en sorte que sa programmation dans le domaine de la faim tienne compte de tous les stades de l'existence. Néanmoins, la mise en œuvre d'une approche fondée sur le cycle de vie totalement intégrée pour prêter assistance aux populations les plus vulnérables est souvent entravée par des obstacles de nature pratique ou financière.</p> <p>Le PAM étudiera la pertinence et la viabilité de la mise en œuvre en continu d'une approche fondée sur le cycle de vie dans chaque pays à mesure que les bureaux de pays définiront des stratégies et concevront de nouveaux programmes et projets.</p> <p>Le PAM réfléchira également à de nouvelles manières de renforcer ou d'accélérer les approches de la programmation fondées sur le cycle de vie, et rendra compte des résultats obtenus en vue de l'élaboration du prochain Plan stratégique.</p>	<p>En cours</p> <p>Janvier–juin 2012</p>
<p><b>Recommandation 3: Le PAM devrait travailler avec les donateurs et d'autres organismes des Nations Unies pour élaborer un modèle de financement adapté aux solutions au problème de la faim qui se perpétue, et pour inciter les gouvernements donateurs à honorer leurs engagements en matière de financement touchant la sécurité alimentaire.</b> Ce modèle devrait garantir des niveaux de financement stables de la part des donateurs, permettant au PAM de s'attaquer simultanément au problème de la faim sur le court et le long terme, et de réduire le montant des ressources devant être mobilisées au niveau des bureaux de pays.</p>	<p>Bureau pour les solutions au problème de la faim, en collaboration avec le Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle/Division des relations avec les gouvernements donateurs</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM est parvenu à négocier des accords de financement pluriannuels avec de grands donateurs, et il continue de travailler sur des initiatives du même type. Il a également mis sur pied des équipes spécialisées chargées d'aider les bureaux de pays à trouver de nouvelles sources de financement et à y accéder.</p> <p>À l'appui des efforts déployés actuellement pour mobiliser les donateurs, le PAM s'emploie à renforcer ses fonctions internes afin d'améliorer la prévisibilité et la stabilité de son financement, et d'assurer une utilisation des ressources plus transparente, flexible et efficace. Compte tenu de ces objectifs, le PAM a procédé à un examen du cadre de</p>	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		<p>financement, qui comprenait un examen des modèles de financement se rapportant aux fonds alloués par des donateurs aux activités de base et de plusieurs instruments de financement internes. Les mécanismes de préfinancement comme le Compte d'intervention immédiate, le mécanisme de financement anticipé et le mécanisme d'achat anticipé, permettent une meilleure prévisibilité et des flux de ressources plus réguliers au profit des opérations du PAM.</p> <p>Le Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle et la Division des relations avec les gouvernements donateurs continueront de mettre en œuvre ces mesures et d'autres de même nature destinées à établir des modèles de financement et à assurer un financement prévisible.</p> <p>En dépit des efforts considérables déployés pour garantir un financement plus stable et prévisible au profit des bureaux de pays, le PAM, qui est financé par des contributions volontaires, doit s'adapter à l'évolution des tendances de l'aide internationale – y compris à la nécessité, pour les bureaux de pays, de s'employer plus activement à mobiliser des ressources.</p>	En cours
<p><b>Recommandation 4: Le PAM devrait élaborer un modèle mettant en évidence son avantage comparatif à l'heure de lutter contre les situations dans lesquelles la faim se perpétue.</b> Le personnel du PAM estime que celui-ci a un rôle bien précis à jouer pour ce qui est d'enrayer la perpétuation de la faim. Toutefois, les donateurs et les partenaires ne perçoivent pas forcément les choses de la même façon; pour rapprocher les points de vue, il faudrait définir à l'intention de ces intervenants les contributions que le PAM est susceptible d'apporter, notamment ses avantages comparatifs.</p>	Bureau pour les solutions au problème de la faim/Division des politiques, de la planification et des stratégies/Département des opérations, en consultation avec le Département des relations extérieures	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>La série de constatations issues des évaluations et de rapports correspondants présentés au Conseil d'administration confirment la valeur ajoutée des activités menées pour enrayer la perpétuation de la faim. Les gouvernements des pays en développement ont maintes fois reconnu et commenté publiquement l'avantage comparatif du PAM pour ce qui est de s'attaquer aux problèmes liés à la perpétuation de la faim auxquels ils se heurtent. Toutefois, la communauté internationale dans son ensemble connaît moins bien les outils plus performants dont dispose le PAM et ses politiques et initiatives de programmation connexes.</p>	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
	Division des politiques, de la planification et des stratégies/Bureau pour les solutions au problème de la faim	Le PAM va répertorier, à partir de ses programmes, modèles opératoires et travaux de recherche concernant les opérations, les exemples qui illustrent le mieux la valeur ajoutée et les effets durables obtenus pour ce qui est de lutter contre la faim qui se perpétue.	Mars 2012
	Division des politiques, de la planification et des stratégies/Département des opérations/Division de la communication, des politiques publiques et des partenariats avec le secteur privé	Le PAM va affiner et diffuser des outils de communication afin de faire connaître, à l'échelle mondiale, ses avantages comparatifs à l'heure de lutter contre la perpétuation de la faim.	Mars 2012 et en cours
	Département des opérations/Division des politiques, de la planification et des stratégies en consultation avec la Division des relations avec les gouvernements donateurs	Dans le contexte de la planification stratégique par pays, le PAM tirera parti des possibilités qui s'offriront d'adapter les modèles, stratégies, outils et processus en vue de d'améliorer la performance grâce à un fonds thématique. Le but est de permettre aux bureaux de pays d'élaborer et de commercialiser des approches-programmes qui se révèlent rentables et favorisent la rentabilité des investissements pour ce qui est de lutter contre la faim installée.	Juin 2012 et en cours



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU RÔLE JOUÉ PAR LE PAM POUR CE QUI EST DE METTRE UN TERME À LA PERPÉTUATION DE LA FAIM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 5: Le PAM devrait donner aux spécialistes techniques la possibilité de progresser dans leur carrière jusqu'à des postes de haut niveau, et prévoir à cette fin des ressources de base; l'évaluation des résultats se ferait au regard de l'action menée pour enrayer la perpétuation de la faim.</b> En règle générale, le parcours professionnel des membres du personnel technique est envisagé sur le même pied que celui des non-spécialistes, et ils sont souvent nommés à des postes d'administrateur alors que leurs compétences techniques pourraient être mieux utilisées s'ils continuaient de remplir des fonctions spécialisées.</p>	<p>Division des ressources humaines/Division du budget et de la programmation du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>La performance de tous les membres du personnel est évaluée grâce au programme PACE d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences, qui examine leurs résultats et leurs compétences techniques. Ce programme fait partie des outils utilisés par le PAM pour les promotions.</p> <p>Au sein du système des Nations Unies et d'autres organisations, les niveaux de classement des membres du personnel progressent parallèlement à l'augmentation des responsabilités et de la complexité des tâches.</p> <p>Si à un classement ne correspond pas un niveau suffisant de responsabilité, alors il n'est pas possible, dans le cadre des normes de classement établies par la Commission de la fonction publique internationale, de promouvoir des membres du personnel technique à un grade plus élevé.</p>	<p>En cours</p>